

Chancellerie d'Etat  
du canton de Berne  
Délégation du Conseil-exécutif  
aux affaires jurassiennes  
Postgasse 68  
3000 BERNE 8

La Neuveville / Bienne, le 28 novembre 2013

## **Réorganisation de la Chancellerie d'Etat**

Monsieur le président de la DAJ,  
Monsieur le président du Conseil-exécutif,  
Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont été informés des projets de réorganisation de la Chancellerie d'Etat. Ce n'est pas sans inquiétude qu'ils ont appris certaines modifications envisagées qui touchent l'office de tutelle de leurs secrétariats généraux, l'Office des services linguistiques et juridiques (OSLJ).

En effet, cet îlot majoritairement francophone au sein de l'administration cantonale risque de se voir amputé de deux services significatifs directement subordonnés, avec pour compensation l'adjonction d'une antenne qui lui sera rattachée administrativement. En outre, nous jugeons que le signal et les conséquences pratiques de ces modifications sont contraires à la volonté affichée de renforcer la langue française et de mieux prendre en compte les besoins de la minorité francophone au sein de l'administration.

Bien que nous puissions comprendre la volonté de rapprocher le service juridique de la direction de la Chancellerie, nous préférierions que ce rapprochement se fasse différemment. Garant de la légalité et de la légitimité des décisions rendues par la Chancellerie qui est elle-même une référence et une force d'entraînement pour l'ensemble des Directions cantonales, le service juridique risque de perdre de son implication dans les affaires jurassiennes alors que jamais le canton de Berne n'a accordé autant d'instruments légaux à sa minorité francophone.

En ce qui concerne le Service des relations extérieures, vous savez que nous y attachons un grand prix pour deux raisons :

- Il est chargé des relations du canton en tant que membre d'arcjurassien.ch, de la Conférence transjurassienne (CTJ) et de la Conférence des gouvernements de la Suisse occidentale (CGSO). En ce sens, il travaille en complémentarité avec le CJB qui est lui aussi chargé des relations transfrontalières dans certains domaines particuliers.

- Il est responsable des relations avec les chambres fédérales et est donc une courroie de transmission importante pour les affaires qui concernent spécifiquement le Jura bernois au moment où il ne dispose plus de Conseiller national, tout comme d'ailleurs les francophones de Bienne et du reste du canton.

Nous sommes également interloqués, en termes de gouvernance, par le fait qu'un secteur important des politiques publiques comme celui des relations extérieures, domaine stratégique que le canton entend développer à juste titre, soit assimilé à une simple affaire de communication en étant rattaché à ComBE.

En conclusion, le CJB et le CAF sont d'avis qu'il faudrait réexaminer les projets de la Chancellerie en tenant compte des interrogations qu'ils ont suscitées au sein de nos conseils.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la DAJ, Monsieur le président du Conseil-exécutif, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations distinguées.

### **Conseil du Jura bernois**

Le président :

Le secrétaire général :

Christophe GAGNEBIN

Fabian GREUB

### **Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne**

Le président :

Le secrétaire général :

Philippe GARBANI

David GAFFINO